

MYANMAR

Les tribunaux servent de plus en plus à museler l'opposition pacifique

Index AI : ASA 16/028/2005

ÉFAI

**Embargo : lundi 12 décembre 2005
(07h30 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La situation des droits humains au Myanmar s'est détériorée depuis 2005, les autorités du pays ayant de plus en plus recours au système judiciaire dans le but de museler l'opposition pacifique. Alors que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) se réunit, Amnesty International adresse aux autorités du Myanmar des milliers de pétitions des quatre coins du globe, les exhortant à cesser de réprimer l'opposition pacifique et à libérer tous les prisonniers d'opinion.

D'autre part, Amnesty International demande instamment à l'ANASE et aux gouvernements du monde entier d'user de leur influence sur le Myanmar afin qu'il fasse évoluer une situation qui n'a pas connu de véritable amélioration depuis dix-sept ans.

« Les citoyens sont poursuivis en justice pour avoir parlé aux journalistes et dénoncé les violations des droits humains. De lourdes peines d'emprisonnement sont prononcées contre des personnalités politiques ayant pris part à des débats politiques. La torture se poursuit et des détenus meurent en prison dans des circonstances douteuses, a déclaré Purna Sen, directrice du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International, lors du lancement d'un rapport sur le Myanmar au sommet de l'ANASE à Kuala-Lumpur.

« Recourir à l'emprisonnement afin de réduire au silence des dirigeants politiques de haut rang compromet gravement la possibilité pour le Myanmar de sortir de l'impasse politique. »

On assiste à une augmentation des condamnations prononcées contre des détracteurs du gouvernement et des partisans de l'opposition pacifiques. Sur fond de lois restreignant grandement les droits fondamentaux, les procès ne sont pas équitables. Le harcèlement des membres des partis politiques au niveau local est devenu la norme. Les partisans locaux de l'opposition sont condamnés sur la base

d'accusations pénales forgées de toutes pièces.

Les licences professionnelles des professeurs privés sont retirées pour des motifs politiques. Les Rohingyas – musulmans de l'ouest du pays – sont incarcérés lorsqu'ils voyagent sans autorisation officielle. La censure se durcit et les enseignants et les médecins, entre autres, sont jetés en prison parce qu'ils évoquent des personnalités politiques historiques ou possèdent des ouvrages qui leur sont consacrés.

« Le système judiciaire doit garantir les droits, au lieu d'être constamment détourné en vue de les nier et de les bafouer. Les autorités du Myanmar doivent réformer la procédure judiciaire et la loi, a indiqué Purna Sen avant de conclure :

« Il appartient à tous les gouvernements de veiller à ce que cessent les atteintes flagrantes aux droits humains au Myanmar. Et il incombe tout particulièrement à l'ANASE de faire face aux graves violations perpétrées au sein de l'un de ses États membres. » ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>